

► Liste des points d'apport volontaire et nature des déchets

Le recyclage des emballages ménagers

Emplacements des points d'apport volontaire



Chaque point dispose au minimum d'une colonne par type de déchet (verre, papier, emballages)

COURTOIS	SENS
Mairie	Place des Héros
Rue des Javots/rue des Communes	Rue Henri Dunant
GRON	Rue Emile Zola
Ateliers Municipaux	Rue d'Edimbourg
Rue des Darnettes	Promenade Champs-Plaisants /
Les Epenards	Alsace Lorraine
ZI de Saly	Clos le Roi
MAILLOT	Bd W. Churchill
Route de Sens	Bd du 14 Juillet (face rue des
Vigne des Pierrottes	Charmes)
RD entre Sens et Maillot	Parking Salle des Fêtes
MALAY-LE-GRAND	Parking Cours Tarbé
Rue de Sens	C. de Marsangy / Convention
Salle des Fêtes - Route de Noé	Inter Champbartrand
Rue de l'Industrie vers le Netto	Carrefour Vouk
PARON	Carrefour Maillot
Rue de la Pompe	Quai de Nancy
Rue des Genêts - Cersiers	Bd Georges Clémenceau
Rue du Mont Saint Bernard	Avenue de Sénigalla (camping)
Rue de l'Artisanat	Rue du 19 mars 1962 (lycée)
Route des Galops	Lyce Saint Etienne
Rue Haut des Fondrières	Rue du Général Delestraint
Devière la Sotac	Rue Charles Guérin
Rue Pastour	Rue Bellocier / B1 Pont Neuf
ROSOY	Pointe nord Ile d'Yonne
Route de Véron	Arènes - rue Stéphane Mallarmé
Chemin de halage	Bibliothèque Municipale
Chemin des Violettes	Rue Colette (Charnilles)
SAINT-CLEMENT	Rue Oubettes / Prou
Parking Stade	ZI des Vauguilletes / Rue des
Parking Lederé	Clérims
DOJO - Rue des Vignes	Auchan
Pont d'Heuré	
SAINT-MARTIN-DU-TERTRE	
Rond-point D58	
Ateliers Municipaux - Zone Les	
Prunelliers	
Centre de Loisirs - Route des Caves	

Liste indicative susceptible d'être modifiée

Recycler c'est préserver votre environnement

Sont acceptés dans ces colonnes

Colonne verte (verre) :

- Bouteilles, bocaux, pots...
- Ne pas mettre de faïence



Colonne bleue (papier) :

- Journaux, magazines, prospectus, emballages cartonnés.

Ne pas mettre de pochette en plastique ou de classeur avec parties métalliques. Le papier peint doit être porté à la déchèterie ou mis dans votre poubelle classique



Colonne jaune (emballages) :

- Les plastiques (bouteilles, flacons)
- Les emballages en acier (boîtes de conserve, aérosols du style : mousse à raser, déodorant, nettoyants ménagers)
- Les emballages en aluminium (cannettes)
- Les briques (lait, soupe...)

Ne pas mettre de barquette en plastique (emballages de viennoiserie...) et en polystyrène (barquette à viande...)



Le tri sélectif

Les réponses aux questions que vous vous posez :

Faut-il laver les emballages à recycler ?

- **NON, il suffit de bien les vider**

Faut-il retirer les bouchons, les couvercles (métal, plastique, liège...) et les étiquettes ?

- **NON, le centre de tri s'en chargera**

En cas de doute, jetez votre déchet dans votre poubelle classique.

Pensez à jeter vos piles dans des lieux prévus à cet effet et non pas avec vos déchets ménagers (certaines piles peuvent contenir des substances toxiques : cadmium, lithium...)
Les déposer dans les déchèteries ou dans les grandes surfaces mettant des boîtes à disposition.